

de dix mille lettres de félicitations qui, sur l'initiative de l'*Unità cattolica*, lui ont été adressées de toutes les parties de l'Italie en même temps que de généreuses offrandes pour le Denier de Saint-Pierre. Les jours suivants ces lettres, que j'appellerai d'affection et de confiance filiales, continuaient d'arriver, infligeant ainsi un solennel démenti à ceux qui ne rougissent pas d'affirmer que la cause de la Papauté n'a plus de partisans en Italie.

La procession solennelle qui devait avoir lieu à Milan le 14 à l'occasion de la translation de corps de saint Ambroise et des saints Gervais et Portais, retrouvés il y a trois ans sous le maître-autel de la basilique ambrosiennes, n'a pu avoir lieu, comme on sait, par suite des menaces de conflit formulées impunément par la presse sectaire et même en pleine Chambre. Le préfet de Milan a déclaré vouloir maintenir l'ordre, lorsqu'il savait que l'ordre n'était menacé que parce que lui, préfet, l'avait bien voulu. Au demeurant, cela n'a étonné personne; plus d'un italianisme avait avoué, bien avant la publication de l'ukase du préfet Torre, que la procession n'aurait pas lieu, parce qu'ainsi l'avait décrété le parti libéral.

Mais ce qui étonnera à bon droit, c'est l'initiative que vient de prendre le ministre de l'intérieur, M. Cantelli, d'un projet de loi tendant à obtenir de la Chambre l'autorisation d'opérer la translation solennelle et l'inhumation dans l'église de Santa-Croce, à Florence, des ossements de Carlo Bratta, historien révolutionnaire. Cette translation donnera lieu sans doute à une procession sectaire, à laquelle les autorités ne manqueront pas d'intervenir; et alors il n'y aura plus de désordres à craindre, on n'attendra plus parler «d'occupation indue de l'aire publique.»

L'inconséquence est flagrante, ou plutôt c'est la haine sectaire qui a dicté pareille bravade, si injurieuse au bon sens et à la foi des populations catholiques de l'Italie.

LAURÉAT.—M. N. Josué Pineau, de Rimouski, ancien-Zouave Pontifical, a obtenu de l'Université-Laval le degré de Docteur en Médecine, grade le plus élevé que puisse conférer l'Université. Le succès qu'a obtenu le Docteur Pineau ne surprendra pas ceux qui ont été à même d'apprécier ses talents et son opiniâtre aptitude au travail. Il paraît, mais nous le donnons sous toute réserve, qu'une magnifique surprise lui est réservée pour le jour de la distribution solennelle des prix à l'Université.

Le Docteur Pineau ira se fixer à Rimouski, sa paroisse natale où une très-forte clientèle l'attend déjà. Succès donc au nouveau fils d'Hippocrate.

Le Séminaire de Rimouski a droit de se féliciter de Mr. Pineau, un de ses anciens élèves.

ACTES OFFICIELS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU BUREAU DE RÉGIE DE L'U.-A., LE 5 JUIN 1874.

Proposé par M. G. Drolet.

Secondé par M. A. Predergast Chev. de l'ordre de St. Grégoire le Grand et adopté à l'unanimité:

Que l'Union Allet ne peut, en saluant l'heureux retour de leur aumônier en chef parmi eux, laisser dans l'oubli les bons services que leur a rendus M. l'abbé Dufresne aumônier *par interim*, pendant cette absence.

Il est en conséquence résolu; que l'Union-Allet remercie sincèrement M. l'abbé Dufresne, des conseils et avis, des pas et démarches que ce digne monsieur a donnés et faits dans l'intérêt

des Zouaves Pontif.-Canad., depuis plus de huit mois.

L'Union-Allet prie M. l'abbé Dufresne d'accepter le titre d'aumônier honoraire de l'Union-Allet, que lui décerne la reconnaissance des Zouaves Canadiens, et le prie de continuer à cette institution l'œuvre de ses bons services.

SÉANCE DU 19 JUIN.

Il est proposé par M. Nap. Renaud, secondé par M. Jos. Ed. Masson et résolu à l'unanimité.

Que le Révérend Père Hammond S. J. soit admis Membre Honoraire de l'Union-Allet.

Il est proposé par M. Alf. Prendergast, secondé par M. Nap. Archambault et résolu à l'unanimité.

Que le Rév. Messire Lonergan Curé d'Hochelega, soit admis Membre Honoraire de l'Union-Allet.

Le Secrétaire de l'U.-A.

NAPOLÉON RENAUD.

Vingt huitième anniversaire de l'avènement de Pie IX.

Oremus Pro-Pontifice Nostro Pio. Dominus conservet eum et vivificet eum et Beatum faciat eum in terra et non tradat eum in animum inimicorum ejus.

Il y a vingt-huit ans que cette prière du monde catholique s'éleva pour la première fois vers le ciel, à la gloire de l'immortel et glorieux Pie IX. Elle éclata au milieu des acclamations d'une joie sans pareille. Alors l'horizon ne portait pas encore ces nuages, gros d'orages, que nous avons vus, depuis, s'abattre sur la barque de l'intrépide Pontife.

Aujourd'hui, cette même prière monte de la terre au ciel, mais elle éclate en sanglots, elle vibre de toutes les amertumes du peuple chrétien! Pie IX est prisonnier! Rome est tombée au mains des méchants, la Ville Eternelle est veuve de son Pontife-Roi; ces voûtes séculaires de St. Pierre ne retentissent plus des chants d'allégresse, qu'appelle la grande figure du Pontife Infaillible, quand elle y apparaît aux jours des réjouissances du Seigneur, et le soldat chrétien, venu de tous les pays du monde, n'est plus là pour témoigner que l'univers catholique n'a pas cessé de croire à la justice et au droit de la cause de la Souveraineté Pontificale. Mais le monde marche, les événements se précipitent et l'Église dure. Malgré les tempêtes qu'elle essuie, elle se complait toujours dans le sentiment doux et fort de sa durée et dans l'ivresse de sa vie. Tous les jours elle lit sur le front de son glorieux Pontife, cette promesse rassurante: *Tu es Pierre et sur cette Pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*

Armés de cette parole impérissable, les catholiques, tout en versant des larmes amères sur les maux présents, s'élancent joyeux et pleins d'espérance vers l'invincible avenir.

Naissances.

A Winnipeg, Manitoba, dans le courant du mois dernier, M. Jos. Taillefer, S.-Lieut. aux Z. P. Chevalier de l'Ordre Pie IX est devenu père d'une fille.

A Montréal le 3 de ce mois Alfred LaRoque Jr. Chevalier de l'Ordre de Pie IX est devenu père d'un fils.

Mariages.

Le 20 du courant à l'Église de Ste. Brigid de Montréal, M. Jos. A. Gausson ancien zouave Pontifical à Dolle Alina Champagne.

—Le 24 avril dernier, à l'Église Notre-Dame de St. Hyacinthe, par le Rvd. M. Wm. Raymond, frère de l'époux, et M. Raymond, marchand et ancien zouave pontifical, fils de M. Rémi Raymond, marchand, à Millé. Marie-Rosalie Eugénie Bourdon, fille de feu M. J. C. Bourdon, en son vivant teneur de livres de la Banque du Peuple à Montréal.

Nos félicitations aux jeunes époux avec nos souhaits de prospérité et de bonheur.

Le 20 mai à la chapelle de l'Académie Ste. Marie, Winnipeg, Manitoba, par le Rév. P. Beaudin, O. M. I., Alphonse Martin, arpenteur de la Pulsion et ancien-zouave pontifical, à Mademoiselle Louisa Ellis, seule fille de John Rudiger, avocat, ci-devant de Montréal.

L'Hon. M. Royal, membre du Gouvernement Local, et ancien Secrétaire du Comité des Z. P. C., servait de père au fiancé. Les garçons d'honneur étaient M. Martineau, officier dans l'infanterie stationnée au Fort Garry, ancien-zouave pontifical et M. E. Rudiger, frère de la mariée. Les filles d'honneur étaient Meses Vilatine-Elizabeth et Marie-Antoinette Royal.

Décès.

En cette ville, à l'âge de 2 mois et 11 jours, Malvina Angel'na, enfant de Mr. Gaspar J. Bourgeois, marchand épicière et ancien Zouave Pontifical.